





STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE (catégorie 5 CEN)

SITUATION A LA FIN DU 1ER TRIMESTRE 2022

LES ESSENTIELS

Département Sarthe

VOLUME ET ÉVOLUTION:

En Sarthe, il y avait **2 989** demandeurs d'emplois inscrits comme créateurs d'entreprise (catégorie 5 CEN) à la fin du 1^{er} trimestre 2022. Cela représente une augmentation annuelle de **+16.4%**, soit une évolution nettemement supérieure à l'évolution annuelle régionale (+12.2%).

À titre de comparaison, l'évolution annuelle du nombre de demandeurs en catégorie ABC est respectivement de -10,0% au niveau départemental et -10,5% au niveau régional.

PROFIL:

Les demandeurs d'emplois incrits comme créateurs d'entreprise ont un profil différent des demandeurs en catégorie ABC: ce sont principalement des hommes (62,4%) et 78,2% sont agés entre 25 et 49 ans. Le niveau de formation est généralement plus élevé que les demandeurs en catégorie ABC. A noter également, la surreprésentation des agents de maîtrise et des cadres chez les demandeurs d'emplois incrits comme créateurs d'entreprise avec respectivement 15,7% et 15,8% (seulement 6,4% et 4,9% chez les demandeurs en catégorie ABC).

La part de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et la part des résidents en QPV chez les demandeurs d'emplois incrits comme créateurs d'entreprise sont nettement inférieures par rapport à celles des demandeurs en catégorie ABC.

DÉFINITION:

ARCE:

L'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est une aide financière destinée aux créateurs ou repreneurs d'entreprise en France qui optent pour un capital versé en deux fois au lieu du maintien partiel de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Le montant de l'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est égal à 45% d'un capital total correspondant au reliquat des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) restant

L'aide donne lieu à deux versements égaux :

- Le premier paiement intervient à la date à laquelle l'intéressé réunit l'ensemble des conditions d'attribution de l'aide, après expiration, le cas échéant des différés d'indemnisation prévus à l'ouverture ou à la reprise des droits aux allocations;
- Le second paiement intervient 6 mois après la date du premier paiement, sous réserve que l'intéressé exerce toujours l'activité au titre de laquelle l'aide a été accordée.

Activité non salariée:

Il s'agit d'une activité non salariée exercée à titre individuel ou en société (micro-entrepreneur, travailleur indépendant, artisan, commerçant, profession libérale, conjoint du chef d'entreprise, artiste auteur, dirigeant de société, etc.)

PRÉCISION:

Un certain nombre de demandeurs d'emplois avec une activité non salarié ne sont pas systématiquement basculé en classe 5 CEN. <u>Dans ce document, seuls les demandeurs d'emplois inscrits comme créateurs d'entreprise (catégorie 5 CEN) sont considérés</u>.







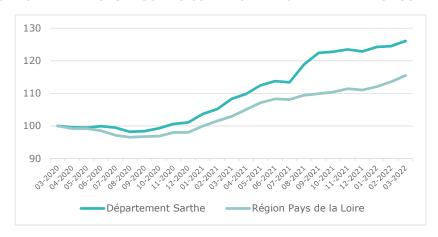
STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE (catégorie 5 CEN) SITUATION A LA FIN DU 1ER TRIMESTRE 2022

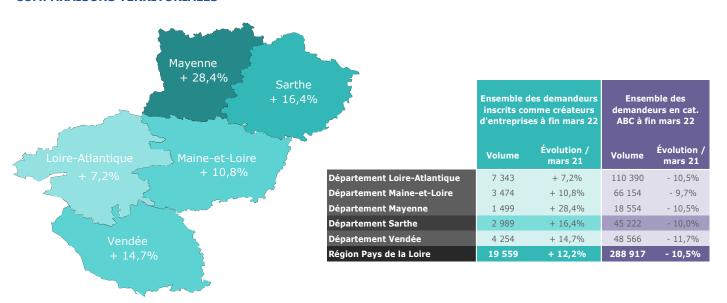
I - VOLUME ET ÉVOLUTION



ÉVOLUTION EN BASE 100 DES DEMANDEURS INSCRITS COMME CRÉATEUR D'ENTREPRISE SUR LES 24 DERNIERS MOIS



COMPARAISONS TERRITORIALES



STATISTIQUES ET INDICATEURS JUIN 2022 - 1

II - CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS

GRAPHIQUES

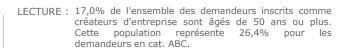
DONNÉES SOCIO-DEMO

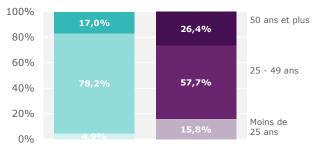




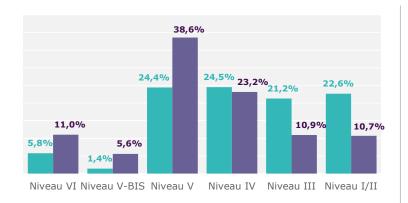


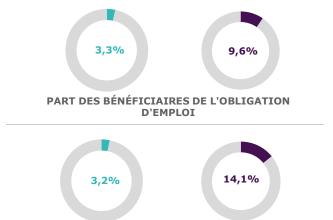
RÉPARTITION PAR SEXE





RÉPARTITION PAR ÂGE





RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

PART DES RÉSIDENTS EN QPV

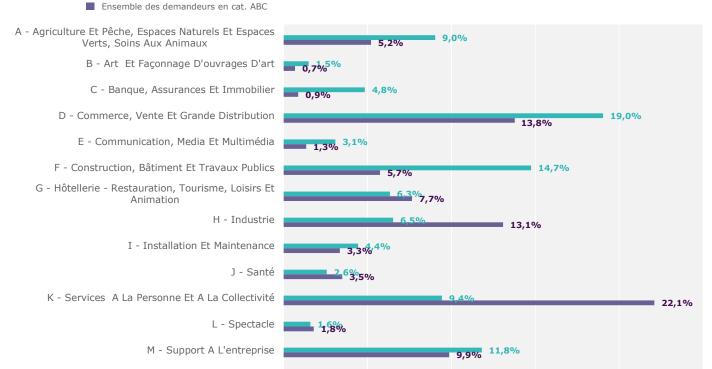


TYPE DE QUALIFICATION

GRAPHIQUES MÉTIERS ET DOMAINES RECHERCHÉS

	Ensemble des demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprises à fin mars 22	Ensemble des demandeurs en cat. ABC à fin mars 22
TOP 5	A1416 - Polyculture, élevage	K1303 - Assistance auprès d'enfants
	C1504 - Transaction immobilière	H3302 - Opérations manuelles assemblage, tri, emballage
	D1202 - Coiffure	K2204 - Nettoyage de locaux
	D1208 - Soins esthétiques et corporels	K1304 - Services domestiques
	F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	N1103 - Magasinage et préparation de commandes

STATISTIQUES ET INDICATEURS JUIN 2022 - 2



GRAPHIQUE INDEMNISATION - MONTANT DE L'ARCE



Attention: Les informations ci-dessous portent uniquement sur l'indemnisation de l'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) touchée par les demandeurs d'emplois passant comme créateur d'entreprise sur les 12 derniers mois. Les bénéficiaires de cette indemnisation représentent seulement environ 20% des demandeurs d'emplois concernés.

DOMAINE DE RECHERCHE

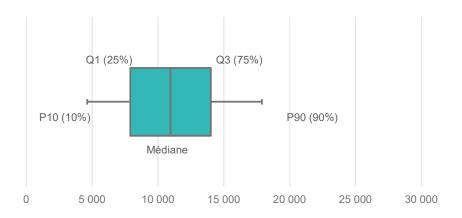
LECTURE:

N - Transport Et Logistique

- Une médiane à 8 500€ signifie que 50% des demandeurs bénéficiant de l'ARCE touchent un montant inférieur ou égal à ce montant médian. La médiane est représentée par le trait central de la boite à moustache.

11,1%

- Un Q1(25%) à 5 000€ signifie que 25% des demandeurs bénéficiant de l'ARCE touchent un montant inférieur ou égal à ce montant de 5 000€. Le Q1(25%) est représenté par le bord gauche de la boite à moustache.
- Un P10(10%) à 2 000€ signifie que 10% des demandeurs bénéficiant de l'ARCE touchent un montant inférieur ou égal à ce montant de 2 000€. Le P10(10%) est représenté par l'extremité de la moustache gauche de la boite à moustache.



DÉPARTEMENT SARTHE

Le montant moyen de l'ARCE (cumul des 2

versements) s'élève sur les 12 derniers mois à: 11 754 €

Responsable de la rédaction Vincent RAGOT

Conception et réalisation e Statistiques, Etudes et Evaluation

Directeurs de la publication Martine CHONG-WA NUMERIC - Jean-Marc VIOLEAU Pôle emploi Pays de la Loire 1 rue de la Cale Crucy 44100 Nantes

WWW.POLE-EMPLOI.ORG









STATISTIQUES ET INDICATEURS JUIN 2022 - 3